

paperJam

média économique et financier



PIERRE GRAMEGNA

Une nouvelle vie pour
la Chambre de Commerce

5145300074017
www.paperJam.lu
FÉVRIER
2004



Chambre de Commerce, Une nouvelle vie

Nouveaux locaux et nouveau fonctionnement
pour la Chambre de Commerce du Luxembourg.
Visite guidée avec son directeur fraîchement nommé,
Pierre Gramegna.

DEPUIS LE MOIS DE DÉCEMBRE, LA CHAMBRE de Commerce procède au transfert de ses activités vers de nouveaux et vastes locaux. C'est une sorte de nouvelle vie qui commence pour cette institution née en 1841, amenée à adapter ses structures et son fonctionnement interne aux mutations économiques permanentes.

Près de 35.000 entreprises, occupant plus de 200.000 personnes et intervenant à raison de 80% dans le PIB luxembourgeois, sont affiliées à la Chambre de Commerce, qui couvre tous les secteurs d'activité exceptés l'agriculture et l'artisanat.

Outre de nouveaux locaux, l'institution compte également un nouveau directeur pour son Comité de direction: Pierre Gramegna, 45 ans, ancien directeur des Relations Economiques Internationales au ministère des Affaires Etrangères, nommé cet été en remplacement de Paul Hippert, en place depuis dix ans.

"On attend de moi que je mette de la vie dans la nouvelle structure", explique-t-il, alors que la toute nouvelle organisation de la Chambre de Commerce se met en place, en même temps que s'entame un travail en profondeur de changements de mentalités.



Monsieur Gramegna, avec une nouvelle direction et de nouveaux locaux, peut-on parler de nouvelle vie pour la Chambre de Commerce?

Il est vrai que cela fait beaucoup de nouveautés d'un coup! Mais ce n'est pas étonnant: les institutions les plus anciennes sont obligées, dans un monde qui bouge, de se moderniser et surtout d'être à l'écoute de leurs ressortissants, c'est-à-dire des entreprises. C'est ce que nous ambitionnons évidemment de faire, en insufflant un certain esprit d'initiative et d'innovation, afin que se développe harmonieusement l'économie luxembourgeoise. C'est clairement l'objectif premier de la Chambre de Commerce.

Comment se concrétise cette modernisation de votre fonctionnement?

Nous avons cherché à identifier les compétences essentielles, les piliers, sur lesquels elle doit s'appuyer. Nous en avons défini quatre.

Nous avons tout d'abord une fonction d'encouragement à la création d'entreprise et à l'assistance aux entreprises, à travers une panoplie très variée qui va de l'aide pour les formalités administratives jusqu'aux conseils individualisés pour obtenir des financements.

Le deuxième pilier, c'est le département des exportations: nous souhaitons être le bras prolongé des entreprises à l'étranger, surtout pour celles qui commencent à investir vers ces marchés-là. Ensemble avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, nous organisons de nombreuses missions sur les marchés très lointains et nous allons davantage renforcer cette activité. Des pays comme la Chine ou l'Inde représentent de très gros potentiels, avec des cultures et des mentalités très différentes qui nécessitent une information et un accompagnement plus grand.

Notre troisième "métier" touche à la formation, ce qui est une des tâches historiques de la Chambre de Commerce. Nous profitons de l'aménagement dans les nouveaux locaux pour démarrer l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. Le but est d'offrir une gamme diversifiée de nouvelles formations, dans 36 salles équipées de manière la plus moderne qui soit, ce qui permet une meilleure interaction entre formateurs et élèves.

Enfin, le dernier pilier de notre activité, c'est le département économique, qui analyse toutes les données économiques disponibles et analyse les projets de loi qui lui sont soumis. Par ses avis, la Chambre de Commerce peut influencer, en amont, le cadre législatif du pays.

Cette dernière activité, que l'on ne retrouve pas dans les autres pays, donne-t-elle à la Chambre de Commerce du Luxembourg un tout autre poids dans son économie nationale?

C'est vrai qu'il faut souligner le privilège et l'importance de cette disposition législative. Nous nous trouvons, de la sorte, à toutes les intersections importantes de la vie économique luxembourgeoise et nous possédons tous les leviers possibles pour être présents à chaque instant du quotidien de l'entreprise et même influencer le cadre économique dans lequel elle évolue.



Photo: David Laurent (Blitz)

Pierre Gramegna: "Insuffler un certain sens de l'initiative et de l'innovation".

Notre rôle est celui de "facilitateur": lorsqu'une entreprise est confrontée à un problème d'ordre économique, de gestion, juridique ou d'expansion commerciale, le premier réflexe doit être de se tourner vers nous.

Nous venons d'ailleurs d'ouvrir un tout nouvel espace entreprise, un guichet unique où l'on peut s'adresser pour avoir des informations en tout genre et, surtout, obtenir rapidement des réponses à ses questions. Cet espace est animé par une équipe de 4 collaborateurs, à temps plein, et sera doublé par une nouvelle version de notre site Internet, bientôt en ligne, et qui rendra les informations disponibles 24/24 heures. Ce sera en quelque sorte une chambre de commerce virtuelle, moderne et interactive, qui permettra de sonder les besoins des entreprises et être en mesure de les aider en direct.

On a le sentiment que ces changements devenaient urgents, tant la Chambre de Commerce semblait souffrir d'un certain immobilisme...

Ce n'est pas à moi de commenter le dynamisme ou non de la Chambre de Commerce avant mon arrivée. Ce que je sais, c'est que dans ma carrière professionnelle de diplomate, j'ai eu la chance de travailler de très près avec elle depuis le milieu des années 80. Je l'ai donc vu de l'extérieur et j'en ai toujours eu une très bonne opinion, sans quoi je ne me serais pas aventuré à la diriger maintenant.

Aujourd'hui, il est clair que l'institution vit de grands changements et qu'elle a, en elle, beaucoup d'atouts qu'il s'agit de valoriser davantage. Le fait de se retrouver dans de nouveaux locaux plus adaptés à ses missions constitue évidemment une amélioration majeure.

Dans quelle direction souhaitez-vous valoriser davantage ces atouts?

Nous attachons évidemment une importance accrue à la Grande région. On a beau être dans un marché unique européen, les liens qui nous unissent avec les régions voisines du Luxembourg sont beaucoup plus profonds et développés. Je ne parle pas uniquement des travailleurs frontaliers, mais au-delà, nous ambitionnons de créer un climat de relations d'affaires tel que l'esprit d'entreprise puisse éclore plus facilement dans la Grande région et que celle-ci soit considérée, dès le départ comme le marché domestique naturel.

Nous le faisons notamment au travers du réseau 1,2,3, Go, dont l'approche est résolument interrégionale, ce qui est assez innovateur. On a là, dans le domaine de la création d'entreprise, une démonstration du dynamisme que nous constatons dans le mouvement de main d'œuvre existant entre nos différentes régions.

D'un point de vue relations d'affaires, on constate un développement moindre comparé aux flux de main d'œuvre existants. Il y a donc un grand potentiel!

Mais ce potentiel est-il vraiment perçu par les entreprises au Luxembourg? Les résultats de la dernière enquête Eurochambres ne laissent pas beaucoup de place à l'optimisme et vous vous en êtes, d'ailleurs, inquiétés...

Je suis en effet frappé par le pessimisme des entreprises. Tous les indicateurs vont vers le bas, y compris les indicateurs psychologiques. La psychologie est ce qu'elle est, avec ses exagérations, dans

un sens comme dans l'autre, mais néanmoins, nous avons l'indice psychologique le plus bas de toute l'Union européenne.

L'important n'est pas aujourd'hui d'ergoter sur l'état ou la psychologie des entreprises, mais de constater que les perceptions de l'avenir se dégradent. Et il faut faire en sorte que cela ne s'aggrave pas davantage.

Ce constat n'est-il pas en opposition avec les prévisions de croissance annoncées dans le gouvernement dans le cadre de l'élaboration du budget 2004?

Il est vrai qu'il y a beaucoup d'indices qui laissent penser à une croissance 2004 très modérée. Même si, en terme de chiffre d'affaires, la tendance est plutôt à une hausse, il ne faut pas s'attendre à un très grand cru pour 2004.

Pour ce qui est du budget 2004, nous avons effectivement regretté ce que nous appelons l'effet de ciseau. Les dépenses budgétaires croissent plus vite que les recettes: il y a là un déséquilibre interne pour ce budget et si en plus la croissance n'est pas au rendez-vous, cet effet ciseau risque d'être encore accentué! Nous avons donc quelques raisons d'être inquiets sur ce point.

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise est également à la peine ces dernières années. N'est-ce pas là le signe d'une mauvaise spirale?

C'est exact et on constate également que le taux d'inflation au Luxembourg est en hausse par rap-

port aux pays voisins. Cela nous inquiète donc doublement, car le Luxembourg étant très fortement dépendant des marchés extérieurs, on ne peut pas se permettre d'avoir une dégradation de sa productivité à long terme. Ce n'est pas tenable.

A quoi attribuez-vous cette dégradation?

Il y a beaucoup de facteurs. On note par exemple un taux d'absentéisme en hausse, ce qui est frappant et inquiétant, alors que dans un passé pas tellement éloigné, nous avons le taux parmi les plus bas d'Europe.

Il y a aussi la hausse des salaires, qui a été très élevée dans la période 1999-2002, supérieure, en tous les cas, au gain de productivité. Or, c'est une règle d'or que la croissance des salaires et celle de la productivité évoluent d'une manière parallèle et harmonieuse. Quand cet équilibre ce rompt, on a cette perte de productivité.

Le Luxembourg a vécu une quinzaine d'années de croissance constante, parfois spectaculaire. Il y a eu des dérapages! La chute brutale de cette croissance a été une surprise et personne n'a vraiment eu le temps d'ajuster toutes les variables de l'entreprise pour s'y adapter.

C'est pourquoi nous sommes heureux que la Tripartite du 15 décembre dernier ait eu la productivité comme sujet central. La création d'un Observatoire de la compétitivité en ce début d'année 2004 est une bonne chose et nous attendons de voir, dès février, quels seront les premiers constats.

La création de cet observatoire n'est-elle pas un peu tardive alors que la dégradation de la compétitivité n'est pas, en soi, un fait nouveau?

Je crois que lorsqu'une chose est bonne, il ne faut pas trop la critiquer. Soyons optimistes, regardons plutôt vers l'avenir et saluons que la prise de conscience ait eu lieu. N'oublions pas que la problématique de la compétitivité est au cœur du processus de Lisbonne qui veut faire de l'Europe la région la plus compétitive du monde d'ici à 2010. Or, jusqu'à présent, les pays européens n'ont pas spécialement progressé dans ce domaine et dans sa dernière communication de novembre, la Commission européenne s'en est inquiétée très vivement, estimant que beaucoup de temps a déjà été perdu.

Oui, beaucoup de temps a été perdu, mais au Luxembourg, jusqu'à présent, l'urgence était moins clairement perçue, puisque le Luxembourg était parmi les très bons élèves de la classe...

Voyez-vous déjà quelques remèdes qu'il faudrait appliquer?

Il y a déjà un premier constat sur lequel on peut se baser: le Luxembourg est un des pays dans lequel l'esprit d'entreprises est le moins développé en Europe. Quelle qu'en soit la cause, il faut donc trouver des parades.

Peut-être faudrait-il réfléchir à des moyens de financement nouveaux: La Chambre de Commerce effectue en ce moment une analyse détaillée sur les besoins des entreprises et fera des propositions après analyse des résultats.

En matière de formation, il nous faut prendre nos responsabilités et offrir des produits qui répondent aux attentes et aux besoins. Pas question de se contenter de donner des idées aux autres...

La Chambre de Commerce a rédigé, en novembre, un document de recommandations à destination des partis politiques, en vue des élections de juin 2004. Quelle était votre volonté dans cette approche?

Nous avons voulu montrer que nous sommes préoccupés de la situation économique et nous avons voulu tout simplement dresser un diagnostic très impartial de la situation. Nous avons salué toutes les bonnes choses réalisées au cours de la législature actuelle: la continuation de la politique de diversification économique du pays ou encore la réforme fiscale, qui a réduit la charge des impôts sur les entreprises et les individus et donc augmenté leur pouvoir d'achat, ce qui a permis de contrecarrer la croissance molle qui est venue juste après.

Mais certaines choses ne nous ont pas plu et nous le disons également: l'augmentation des dépenses publiques, les décisions prises sur les pensions... Le bilan que nous dressons est objectif et toutes nos idées sont dictées par la recherche d'une économie luxembourgeoise compétitive.

Nous sommes une institution neutre: notre objectif n'est pas de faire des choix politiques. Nous travaillons avec le gouvernement quel qu'il soit et quel qu'il sera. Et s'il y a des suggestions dans les programmes qui aident la création d'entreprise et le développement d'entreprises, nous soutiendrons évi-

Pierre Gramegna: "En matière de formation, il nous faut prendre nos responsabilités".



Photo: David Laurent (Blitz)

demment ces propositions là. Nous espérons qu'il y en aura beaucoup dans tous les partis politiques.

Vous évoquiez précédemment l'opportunité que vous avez d'influencer sur le cadre législatif. Comment évaluez-vous cette influence?

Elle existe, mais je pense qu'elle peut encore être plus grande. Ainsi, en matière de procédures législatives, il nous appartient de faire un meilleur suivi des avis que nous formulons et de faire en sorte que les propositions toujours constructives que nous faisons soient mieux prises en compte. Ce n'est pas suffisamment le cas actuellement.

Comment comptez-vous faire?

Il convient d'établir un dialogue permanent, ce qui n'était pas forcément le cas précédemment, peut-être par manque de temps. En plus d'émettre un avis, il nous faut l'appuyer et procéder au lobbying nécessaire pour que, par la suite, il soit tenu compte de ces prises de positions.

NOUVEAUX LOCAUX

"La maison de l'économie luxembourgeoise"

Le déménagement de la Chambre de Commerce et des autres organisations abritées dans les mêmes locaux ne passe évidemment pas inaperçue. De quelque 5.000 m² de l'ancien bâtiment, la surface disponible passe en effet à près de 30.000 m², répartis sur quatre immeubles que l'on doit à l'architecte français Claude Vasconi. "Un maillon beau et fonctionnel à la chaîne des réalisations de l'économie luxembourgeoise", avait commenté le président de la Chambre, Joseph Kinsch, lors de la pose de la première pierre il y a trois ans.

Ces locaux appartiennent, pour 57% à la Chambre de Commerce, la FEDIL étant, pour sa part, propriétaire de 3% correspondant à la surface qu'elle occupe. Les 40% restants font partie du patrimoine de l'Etat et serviront à l'aménagement prochain du ministère de la Justice et du Statec.

Outre la Chambre de Commerce et la FEDIL, les nouveaux bâtiments accueillent également la confédération luxembourgeoise du commerce, l'Horesca, le Registre du Commerce et des Sociétés ou encore Luxinnovation, mais aussi les chambres de commerce bilatérales britannique, française et américaine. "Nous voulons vraiment être la maison de l'économie luxembourgeoise", précise M. Gramegna.

Depuis 80 ans, il s'agit là de la quatrième implantation géographique de la Chambre de Commerce. Entre 1936 et 1970, elle occupa des locaux Avenue de l'Arsenal, puis émigra, pendant six ans, Boulevard Roosevelt, dans l'ancien siège de la Compagnie d'Assurance La Bâloise (détruit depuis), avant de débarquer, en 1976, au Kirchberg. ■ J.-M. G

Une autre façon, pour vous, de vous affirmer dans le paysage économique, n'est-elle pas aussi de diversifier davantage votre pôle formation?

Effectivement. Notre catalogue des formations est déjà très volumineux, et nous allons davantage mettre l'accent sur les formations de dirigeants et de perfectionnement au management, de haut niveau.

En marge de nos 36 salles de formation, nous disposons désormais de trois grands salles de conférences qui vont nous permettre de développer un site de rencontres régulier pour des conférences de haut niveau. L'infrastructure s'y prêtera désormais.

Nous cherchons, également, à trouver des moyens de coopération intéressants avec la nouvelle université de Luxembourg. Il serait en effet bien qu'elle puisse faire de la mise en place de cycles de formation adaptés aux besoins des entreprises, l'une de ses priorités. Il nous semble essentiel que l'Université de Luxembourg puisse nouer des liens avec le secteur entrepreneurial. Nous devrions prochainement rencontrer le recteur François Tavenas pour en discuter.

Et qu'en est-il de la place future du Luxembourg au sein d'une Europe en voie d'élargissement? Le Pays ne risque-t-il pas d'être pas encore plus petit dans une Union à 25?

En tant que directeur de la Chambre de Commerce, mais aussi en tant qu'individu, je pense

que cet élargissement représente surtout une opportunité. Je dirais même qu'il n'y a que des opportunités. Les nouveaux pays qui arrivent représentent les marchés d'exportation qui se sont le mieux développés pour le Luxembourg ces dernières années. En république tchèque, en Pologne et en Hongrie, nos exportations se sont parfois multipliées par dix. On exporte plus aujourd'hui en République tchèque qu'en Chine! Il y a donc des opportunités commerciales phénoménales. Le potentiel y plus grand qu'ailleurs, car il y a un besoin de rattrapage dans ces pays.

Quand on pense aux efforts menés par des sociétés comme Accumalux, les Moulins de Kleinbettingen, Heintz van Landewyck ou encore Luxguard, on voit beaucoup d'opportunités, sans que cela ne se fasse nécessairement au détriment du Luxembourg! N'oublions pas, enfin, qu'il y aura, progressivement, une meilleure circulation de la main d'œuvre.

Nous avons souvent entendu que l'élargissement était une nécessité politique et une opportunité économique à saisir. Mais les entreprises n'ont pas attendu la fin des négociations de l'élargissement et l'entrée de ces pays dans l'Union pour saisir ces opportunités. Elles sont devenues une réalité économique flagrante, ce dont nous nous réjouissons évidemment". ■ Entretien Jean-Michel Gaudron

Le comité de direction de la Chambre de Commerce: de g. à d. Pierre Gramegna (Pdt.), Carlo Thelen, Patrick Ernzer, Tom Theves, Steve Breier et Paul Emering (secrétaire général).



Photo: David Laurent (Blitz)